Plan Local d'Urbanisme

Projet d'aménagement et de développement durable

ÉTAPE 2 : PADD

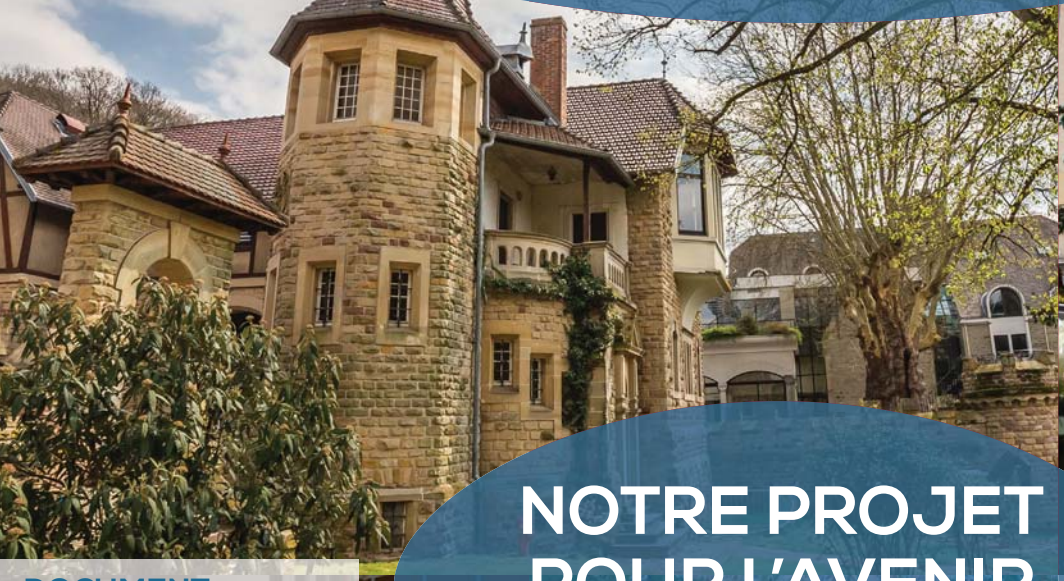

NOTRE PROJET POUR L'AVENIR DE FORBACH

DOCUMENT DE CONCERTATION

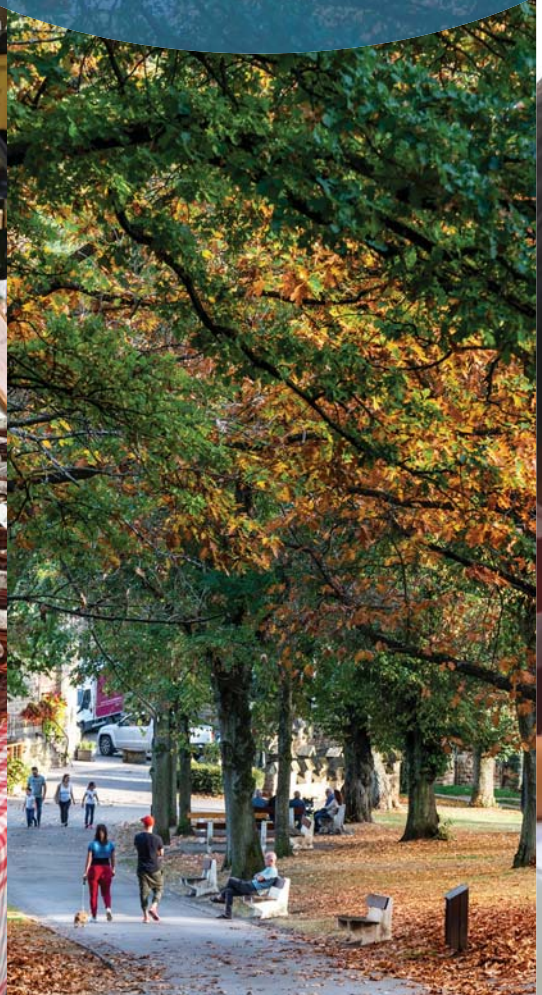

LE PLU DE FORBACH
Plan Local d'Urbanisme

SOMMAIRE

QU'EST-CE QU'UN PADD ? P2

ORIENTATION N°1 P4-5
CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ
ET LE RAYONNEMENT DE FORBACH

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ
DE NOTRE CENTRE-VILLE

ACCUEILLIR DAVANTAGE D'HABITANTS

DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

UNE OFFRE DE TRANSPORTS RENFORCÉE

ORIENTATION N°2 P6-8
ASSURER UN CADRE DE VIE
DE QUALITE AUX FORBACHOIS

RESPECTER L'HARMONIE
DANS LES QUARTIERS

LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

DES CLÔTURES RAISONNÉES

RÉNOVER LA VILLE

UNE VILLE PLUS AGRÉABLE AU QUOTIDIEN

ORIENTATION N°3 P9-11
PRÉSERVER LE CLIMAT,
L'ENVIRONNEMENT NATUREL
ET LES PAYSAGES FORBACHOIS

PRÉSERVER LE CLIMAT

CIRCULER EN VILLE

ECONOMISER L'ÉNERGIE

FORBACH, PRODUCTEUR D'ÉNERGIE DURABLE

L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN

LA NATURE EN VILLE

CHACUN RESPONSABLE

Qu'est-ce qu'un PADD ?

Le projet d'aménagement et de développement durable constitue le deuxième document important du PLU, après le diagnostic. Le PADD décrit de manière détaillée et cartographiée le projet de développement que la municipalité propose aux habitants. Le PADD va ainsi décrire le mode de développement que va adopter la ville pour les 10 prochaines années et les grandes directions qui vont animer le projet. Le PADD va définir les zones urbanisables mais aussi les zones naturelles que l'on souhaite conserver. Enfin, il décrit le cadre de vie que la ville va développer dans le futur à travers l'habitat, les transports, les équipements, les espaces verts...

Le PADD de Forbach contient trois grandes orientations :

1 : Conforter l'attractivité et le rayonnement de Forbach

2 : Assurer un cadre de vie de qualité aux Forbachois

3 : Préserver l'environnement naturel et les paysages de la ville.

Par ailleurs, le PADD est le document essentiel du PLU car il revêt un caractère réglementaire, il est donc, en quelques sortes, force de loi. C'est à partir de ce document que les zonages et le règlement vont être définis. C'est pourquoi nous vous invitons à lire les pages qui suivent et à participer à la réunion publique qui sera organisée afin de vous exprimer. Le PADD n'est qu'au stade de projet, il n'est pas définitif, il peut être amendé, complété...

Le document que vous avez entre les mains vous explique les principales orientations du projet pour l'avenir de Forbach.

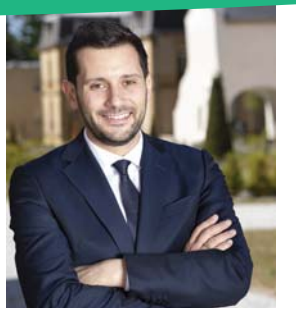

ÉDITO

« Forbach regorge d'atouts et, notamment, pour les familles. Je souhaite que les familles forbachoises puissent vivre dans les meilleures conditions possibles »

Chères Forbachoises, chers Forbachois,

Le Plan Local d'Urbanisme organise et réglemente, dans une ville, l'occupation des sols ainsi qu'une planification des projets et règles urbanistiques sur la décennie. Il prévoit donc l'avenir de notre Ville. La révision du PLU comprend plusieurs étapes. La phase de diagnostic, qui consiste à faire un état des lieux de Forbach d'aujourd'hui, s'est achevée au printemps dernier avec les réunions publiques de quartier auxquelles vous avez participé en nombre et je tiens à vous en remercier. Ce diagnostic et, surtout, nos échanges ont permis de mieux comprendre vos attentes et vos besoins. Par ce document, je souhaite vous présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Ce dernier constitue l'étape la plus importante dans la révision du PLU car, non seulement, il consigne vos desiderata et les ambitions de la Ville mais, en plus, il y apporte des solutions concrètes en termes d'occupation des sols. Le PADD est amené à structurer le futur document du PLU de Forbach.

Forbach est une centralité économique, commerciale et culturelle. Elle doit le rester. Ce rôle de centralité permet de concentrer les emplois au sein de notre agglomération, de renforcer l'attractivité de la Ville et d'enclencher un inversement d'image du territoire. Forbach propose un véritable parcours entrepreneurial aux porteurs de projets, à celles et ceux qui veulent investir : un incubateur de start-ups en face de la gare TGV, une pépinière d'entreprises à l'Eurozone Forbach-Nord, un Hôtel d'entreprises au Technopôle Forbach-Sud. Les commerces, aussi, créent de l'emploi. La zone commerciale de Forbach-Ouest est une des plus performantes du département. La zone de Forbach-Est est en plein essor avec l'arrivée de nouvelles enseignes qualitatives. La redynamisation du Cœur de Ville est en marche ! D'ailleurs, le Cœur de Ville centralise les principaux équipements culturels : Théâtre, Médiathèque, Cinéma, La Syna, Ecole Jacques Ropital, etc.

Vous l'avez compris, Forbach regorge d'atouts et, notamment, pour les familles. Je souhaite que les familles forbachoises puissent vivre dans les meilleures conditions possibles. Je tiens à ce que le cadre de vie de nos concitoyens soit protégé grâce à l'instauration de règles. Par exemple : la limitation de la hauteur des clôtures, l'interdiction d'installer des activités générant des nuisances à proximité des habitations, l'obligation de veiller à une certaine harmonie de l'habitat, etc. Avec 80 hectares de dents creuses et 1.500 logements vacants, notre ville bénéficie de nombreuses opportunités pour son développement démographique et, donc, pour attirer de nouveaux foyers. Les dents creuses sont des sols qui, aujourd'hui, sont inexploités. Mais tout ne peut se construire autour de l'habitat. Je souhaite veiller à un bon équilibre entre développement démographique, développement économique et préservation de la nature en ville.
Le PADD de Forbach est vertueux car il ne prévoit aucune artificialisation des sols. Mieux encore ! Il projette l'aménagement de parcs et jardins dans la ville. Plus que des coins de nature, ces derniers sont de véritables lieux de sociabilité dans nos quartiers. De plus, je souhaite que Forbach soit à la pointe de la production d'énergies vertes. C'est possible grâce au développement de l'énergie solaire et à l'extension du chauffage urbain dont le mix énergétique comprend plus de 80% de bois local. Des économies d'énergie sont possibles grâce à des investissements d'avenir : développement de la technologie LED pour l'éclairage, isolation des bâtiments publics, etc. L'objectif final est double : contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique et réduire la facture de l'énergie pour tous.
Mes chers concitoyens, l'avenir de Forbach se construit collectivement. Une réunion publique est prévue, prochainement, et je vous invite à y participer en nombre afin de vous exprimer. Vous pouvez compter sur mon écoute car je souhaite que chacun de vos avis soit pris en considération.

Votre Maire
Alexandre Cassaro

ORIENTATION N°1

CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT DE FORBACH

Forbach est la ville principale de Moselle-Est. Elle a toujours été la ville-centre de l'agglomération. Cependant, après la fermeture des mines, cette centralité s'est affaiblie mais elle n'a pas disparu. L'enjeu de notre projet est de faire de nouveau de Forbach une centralité économique et culturelle dynamique. C'est pourquoi, la ville s'est déjà engagée dans cette orientation mais le PLU va venir encore renforcer cette détermination.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE NOTRE CENTRE-VILLE

La centralité passe par la rénovation du centre ville. C'est ainsi que le projet Action Cœur de Ville est axé sur la rénovation de la place Aristide Briand, le parvis de la Mairie et les jardins de l'Eglise Saint-Rémy. Il s'agit d'opérer une continuité à partir du théâtre, en passant par la Mairie, la Syna, le marché, la rue Nationale et l'église. Cette rénovation va permettre de rendre plus agréable et plus dynamique le marché de Forbach, de poursuivre dans de meilleures conditions le Marché des Saveurs et de renforcer l'activité culturelle du théâtre, du cinéma, de la Syna et de la médiathèque. Par ailleurs, le projet prévoit de diversifier l'offre commerciale de la rue Nationale en accueillant des commerces comme des fromagers, poissonniers, cavistes qui ne sont pas encore présents. Ainsi, notre centre-ville sera de nouveau le centre incontournable de notre agglomération et saura même attirer des visiteurs au-delà, notamment d'Allemagne.

Mais la centralité de Forbach, ne se résume pas à son centre-ville, nous avons de nombreuses zones commerciales et industrielles qui doivent être mieux valorisées. Nous voulons maintenir ces zones en accueillant de nouveaux commerces et de nouvelles entreprises. Par ailleurs, la zone du carreau de Marienau devra se développer en compatibilité avec son environnement résidentiel.

Le projet prévoit également, l'accueil de startups dans l'espace dédié au coworking de la Turbine situé face à la gare afin que l'activité économique se diversifie. Forbach doit pouvoir accueillir des jeunes entreprises modernes et innovantes.

« L'enjeu de notre projet est de faire de nouveau de Forbach une centralité économique et culturelle dynamique »

« Il faudra opérer une densification afin de mettre à disposition plus de logements, sans empiéter sur la nature que nous voulons préserver »

ACCUEILLIR DAVANTAGE D'HABITANTS

La ville doit aussi être en capacité d'accueillir davantage d'habitants. Pour obtenir une véritable dynamique économique et culturelle, il faudra opérer une densification afin de mettre à disposition plus de logements, sans empiéter sur la nature que nous voulons préserver. A Forbach, il existe dans le centre-ville mais aussi dans les autres quartiers des « dents creuses », autrement dit des espaces constructibles entre deux espaces déjà urbanisés. Ces « dents creuses » permettraient d'accueillir des habitants pour les dix prochaines années sans avoir besoin d'agrandir la ville. De plus, de nombreux logements vacants ont été identifiés sur la ville du fait de l'ancienneté du patrimoine et des difficultés des propriétaires à accéder à certains dispositifs d'aide à la rénovation. Il s'agit de rendre Forbach plus attractive d'une part et de développer un accompagnement des propriétaires pour qu'ils remettent sur le marché locatif leurs appar-

tements ou maisons. Ainsi, les « dents creuses » existantes conjuguées aux logements vacants offrent assez d'espace pour respecter la loi Climat et Résilience qui exige de ne pas construire sur la nature dans les années futures.

Nous disposons également de friches urbaines, c'est à dire des espaces importants au sein de la zone urbanisée de la ville. Ces friches pourront permettre d'accueillir des projets de logements plus importants, de nouveaux équipements publics ou bien une activité économique respectueuse de l'environnement et du cadre de vie. C'est important car la loi prévoit, dans les années futures, l'interdiction de développer les zones industrielles existantes. Cette obligation pourrait constituer un frein au développement économique futur. Forbach ne sera donc pas confrontée à cette problématique.

DES ÉQUIPEMENTS DE QUALITÉ

La centralité passe aussi par les équipements culturels et sportifs. Ces dernières années ont vu la rénovation d'équipements culturels comme le théâtre et le Cinéma le Paris. Aussi, la Syna s'est ouverte à de nombreux événements autour de la découverte des cultures du monde. De plus, est prévue, dés l'année prochaine, la réhabilitation de l'ancien conservatoire de musique et de danse en Maison des Cultures Nouvelles.

Le conservatoire de Musique et de Danse bénéficie, à présent, d'un bâtiment remarquable grâce à la revitalisation d'une friche hospitalière. La Médiathèque voit le nombre de ses abonnés grimper sous l'impulsion du Passeport Culturel, des services numériques (Cafeyn, Tout Apprendre), des mini-bibliothèques et des boîtes à livres. En somme, la centralité culturelle de Forbach n'est plus à prouver.

Bref, notre ville permet une offre culturelle de qualité, pour preuve, près la moitié des usagers sont des personnes qui n'habitent pas Forbach, ce qui montre notre centralité. Dans les années à venir, les équipements sportifs bénéficieront de rénovations car l'attractivité d'une Ville passe également par la qualité des infrastructures mises à dispositions des adhérents de nos clubs et de nos champions.

Pour preuve, trois de nos équipements sportifs ont été labellisés « Terre de jeux 2024 » et sont donc en capacité d'accueillir la préparation et les entraînements de délégations internationales. Le Stade du Schlossberg, le COSEC et la Piscine Olympique

« Dans les années à venir, ce sont les équipements sportifs qui vont être rénovés car l'attractivité d'une ville passe aussi par ses équipements sportifs »

sont des équipements à valoriser en vue des Jeux Olympiques de Paris en 2024. Plus globalement, la centralité sportive de Forbach, la performance de nos sportifs et le travail éducationnel des dirigeants des clubs méritent d'être renforcés.

UNE OFFRE DE TRANSPORTS RENFORCÉE

Enfin, la centralité passe par les transports. Il est important de pouvoir venir facilement dans notre ville. Entre la gare SNCF, Forbus et l'autoroute, Forbach est très bien desservie. Certes, il manque une desserte pour le Luxembourg, pour autant, Forbach a les moyens de ses ambitions. En effet, à ce sujet, une étude de faisabilité est en cours, portée par la Région Grand Est, le Département de la Moselle et l'Eurodistrict SaarMoselle. Pour assurer la centralité forbachoise, le projet prévoit des parkings en nombre suffisant ainsi que l'expérimentation d'une zone dédiée au covoiturage. Le développement de la mobilité douce répond à une attente de la population et correspond aux nouvelles exigences environnementales. Ainsi, des garages à vélos sont aussi à prévoir afin de se déplacer dans la ville et pouvoir, en toute sécurité, garer son vélo sur les principaux points d'intérêts de la Ville.

Dans l'avenir, le renforcement des transports en commun est d'une importance capitale car ils permettront, à moindre coût, de se déplacer rapidement de l'agglomération vers Forbach.

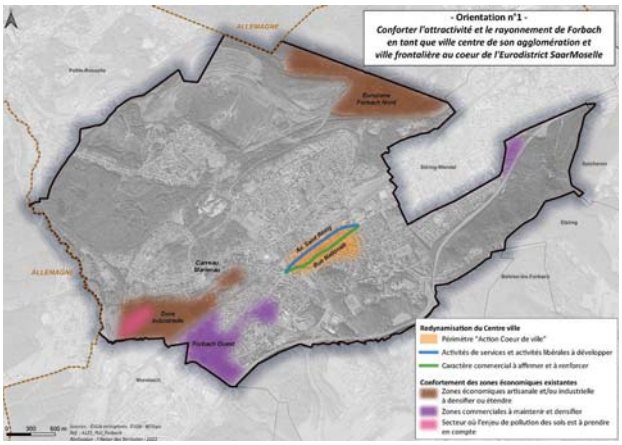

ORIENTATION N°2

ASSURER UN CADRE DE VIE DE QUALITÉ AUX FORBACHOIS

Un des enjeux du PLU est d'améliorer le cadre de vie pour les habitants. Notre projet veut protéger les Forbachois de toute rupture urbaine, c'est à dire, la construction d'immeubles à coté de pavillons ou bien l'inverse. Il s'agit de respecter les formes urbaines au sein des quartiers.

RESPECTER L'HARMONIE DANS LES QUARTIERS

En effet, la qualité du paysage dépend aussi de l'harmonie entre habitations et nous ne voulons pas que des constructions nouvelles gênent des habitants déjà installés. Comme nous l'avons vu, il existe de nombreuses « dents creuses » au sein de la ville, qui pourront voir des constructions seulement si elles s'inscrivent en harmonie avec le voisinage. On ne pourra donc pas construire plus haut que ses voisins. La nature au sein des quartiers devra être préservée. Il ne sera donc pas autorisé de tout urbaniser d'autant plus que la loi prévoit l'interdiction d'imperméabiliser complètement les sols.

« Les terrains non construits dans les quartiers où le risque est déjà avéré seront classés inconstructibles afin de ne pas empirer la situation »

LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

L'imperméabilisation, autrement dit le bétonnage des sols, empêche l'eau de pluie de pénétrer dans la terre afin d'alimenter les nappes phréatiques. De plus, l'imperméabilisation provoque des inondations car toute l'eau est drainée vers les égouts. C'est la raison pour laquelle, les constructions nouvelles devront prendre en compte ces risques d'inondation. Les terrains non construits dans les quartiers où le risque est déjà avéré seront classés inconstructibles afin de ne pas empirer la situation. D'ailleurs, c'est pour cette raison que le projet de reconstruction du Collège Pierre Adt, sur le parking de la piscine, n'a pas été retenu et qu'un autre emplacement a été proposé. En effet, les études du Département ont révélé que le terrain est situé en zone inondable et, donc, un risque accru d'inondations dans les rues voisines a été identifié.

Heureusement, la loi Climat et Résilience[1] protège davantage le cadre de vie en tentant d'enrayer tout phénomène propice aux inondations Aussi, l'objectif est de protéger la nappe phréatique qui, historiquement, est très proche des sols car l'urbanisation de Forbach s'est faite autour des eaux souterraines les plus accessibles. Ainsi, le PADD va privilégier la construction d'espaces déjà urbanisés afin d'éviter l'étalement urbain au détriment des espaces naturels mais aussi pour protéger les habitants face aux risques d'inondations et de pollution des eaux souterraines.

DES CLÔTURES RAISONNÉES

Pour garantir un paysage urbain agréable et apaisé, le PADD prévoit également un règlement sur les clôtures au sein des quartiers pavillonnaires. En effet, il est nécessaire de mettre en place des règles sur les clôtures dans les différents quartiers de la ville pour y garantir la qualité de vie et le respect du chacun. Ainsi, les clôtures ne pourront pas dépasser 2 mètres afin que ne se développe pas une sensation d'enfermement générée par des installations non précautionneuses qui viendraient gêner le quotidien de chacun. De plus, le PADD limitera la densité au sein des quartiers pavillonnaires et empêchera des constructions supplémentaires si la parcelle est trop petite. Cependant, le diagnostic a montré qu'il existait à Forbach de très nombreuses parcelles pavillonnaires qui pour-

[1] Loi climat et résilience : législation apparue le 22 août 2021 et publiée au Journal Officiel le 24 août 2021. Elle comporte 6 titres, 18 chapitres et 305 articles. Elle a été pensée pour la lutte contre le dérèglement climatique en France. Elle concerne aussi bien la gestion de l'espace, de l'eau, la rénovation des logements en matière énergétique que les déplacements et l'agriculture.

raient sans difficultés faire l'objet d'un découpage pour pouvoir construire des habitations supplémentaires. Ce découpage des parcelles, si l'accès y est possible, sera bien sûr autorisé.

« Pour garantir un paysage urbain agréable et apaisé, le PADD prévoit également un règlement sur les clôtures au sein des quartiers pavillonnaires »

RÉNOVER LA VILLE

Forbach dispose de nombreux logements qui ont besoin d'une rénovation, que cela soit dans le parc immobilier social ou privé. Il existe un projet ancien de rénovation urbaine au Wiesberg et à Bellevue dans les logements sociaux. L'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine), qui est une agence nationale adaptée pour les villes de banlieue des métropoles, veut appliquer les mêmes règlements pour Forbach qui est une ville moyenne mais surtout une ville-centre. Si la Ville se voit imposée les règles de l'ANRU, les habitants des immeubles détruits devront être relogés en dehors de Forbach. De plus, les reconstructions, au sein des quartiers Politique de la Ville (Wiesberg et Bellevue-Nord) ne seront plus des logements à loyers modérés. En effet, l'ANRU souhaite remplacer les logements, potentiellement démolis, par de l'habitat dont le loyer est plus onéreux. Pour notre Ville, cette logique parisienne n'est pas du domaine de l'acceptable car Forbach doit rester la 3ème Ville de Moselle, la 1ère Ville de Moselle-Est et, surtout, continuer son développement démographique. De plus, les équipements présents, au sein du quartier du Wiesberg (écoles, crèche, gymnases, centre social), sont adaptés à la démographie actuelle.

« Si la Ville se voit imposer les règles de l'ANRU, les habitants des immeubles détruits devront être relogés en dehors de Forbach »

En voulant déplacer les habitants qui ne veulent pas quitter leur quartier par ailleurs, le règlement de l'ANRU provoquerait une fragilisation de la ville et une sous-exploitation des équipements. La ville a demandé des dérogations permettant de répondre à son ambition démographique et donner satisfaction aux habitants. Elle est en attente aujourd'hui d'une réponse des pouvoirs publics. Cependant, le PADD ne renonce pas à la rénovation du Wiesberg et de Bellevue-Nord. Comme explicité précédemment, cette rénovation ne peut être réalisée sur la base des conditions fixées par l'ANRU. D'autres dispositifs devront être créés, par le législateur, afin de s'adapter aux villes-centre de taille moyenne et à leur agglomération. En effet, aujourd'hui, 60% des Français habitent dans ce type d'agglomération.

« Il est prévu de développer là où cela est possible des jardins partagés pour tous les amateurs de jardinage »

S'agissant du parc immobilier privé, de nombreux dispositifs existent, émanant de l'Etat et de la Région. Ces aides visent à aider les propriétaires à rénover les copropriétés. Elles concernent aussi bien les façades que l'intérieur des logements. L'objectif est double : inciter les propriétaires à réinsérer leur logement sur le marché de la location et contribuer à l'embellissement de la ville. Ces logements devront, notamment, répondre à la demande des étudiants, des jeunes couples mais aussi des séniors. La ville, en partenariat avec la communauté d'agglomération et la région, devra imaginer un véritable service public pour accompagner les propriétaires.

La rénovation de la ville concerne aussi les espaces publics. C'est pour cette raison que le PADD prévoit également la rénovation des aires de jeux et des jardins publics. Il s'agit d'offrir de meilleures conditions de vie dans tous les quartiers de Forbach. Il est prévu également la création de jardins ou de petits parcs afin que tout le monde puisse bénéficier, proche de chez soi, de lieux naturels de respiration et de promenade.

De plus, il est prévu de développer, là où cela est possible, des jardins partagés pour tous les amateurs de jardinage. L'idée est que ces jardins ne soient pas éloignés des petits parcs afin que les familles puissent y passer de bons moments.

Il est aussi important, dans le cadre de la valorisation de notre ville, de conserver et de mettre en avant notre patrimoine remarquable. Ce patrimoine est aussi bien public que privé. C'est la raison pour laquelle le PADD va labelliser un certain nombre d'équipements collectifs, d'immeubles ou de maisons privées historiques, « bâtiments identifiés comme remarquables ». Néanmoins, cette labellisation ne pourra constituer une contrainte trop importante pour les propriétaires privés. L'ambition de la ville est de conserver l'authenticité de ces lieux ainsi que leur environnement.

« D'autres équipements vont voir le jour, ils s'adresseront plus spécifiquement aux jeunes »

UNE VILLE PLUS AGRÉABLE AU QUOTIDIEN

La qualité de vie au quotidien passe aussi par l'entretien des équipements publics de proximité. Aussi, le PADD prévoit le principe d'un plan de rénovation des écoles et la mise aux normes des équipements accueillant les publics. Il s'agit aussi d'organiser les services publics au plus proche des habitants et des besoins.

La ville de Forbach a déjà des projets d'équipements culturels intermédiaires qui font un lien entre les centres sociaux et les équipements « nationaux ». La réorientation de la Syna en est la preuve tangible. Mais ce n'est pas suffisant. C'est pourquoi d'autres équipements vont voir le jour. Ces derniers s'adresseront plus spécifiquement aux jeunes. Il s'agit de la création d'une ludothèque au sein de laquelle les parents et les assistantes maternelles pourront faire découvrir aux enfants des activités ludiques. Ces activités sont très importantes pour le développement des capacités cognitives des plus jeunes.

Le deuxième équipement d'importance sera la Maison des Cultures Nouvelles (MCN) qui sera située dans l'ancien conservatoire de musique et de danse. Elle proposera la pratique des arts plastiques et musicaux à travers les outils numériques. Elle pourra également être un lieu d'échanges, de ressources documentaires et de travail pour des projets de startup. Le lieu sera ouvert à tous mais consacrera une grande partie de son activité à l'accompagnement des jeunes (15-30 ans) dans la création graphique, artistique, musicale, numérique, etc.

« La couverture en très haut débit dans toute la ville constituera aussi un enjeu majeur »

Enfin, la couverture en très haut débit dans toute la ville constituera aussi un enjeu majeur. L'accès à une connexion internet rapide est primordial pour l'accès à l'information, à la culture et bien sûr au télétravail. Le très haut débit permet d'effacer les distances, et de nombreux forbachois pourront plus aisément qu'aujourd'hui travailler depuis leur domicile, y compris pour des entreprises éloignées de Forbach. C'est un enjeu important en termes d'attractivité mais surtout d'un point de vue économique car la lutte contre le chômage passe aussi par l'usage des nouvelles technologies.

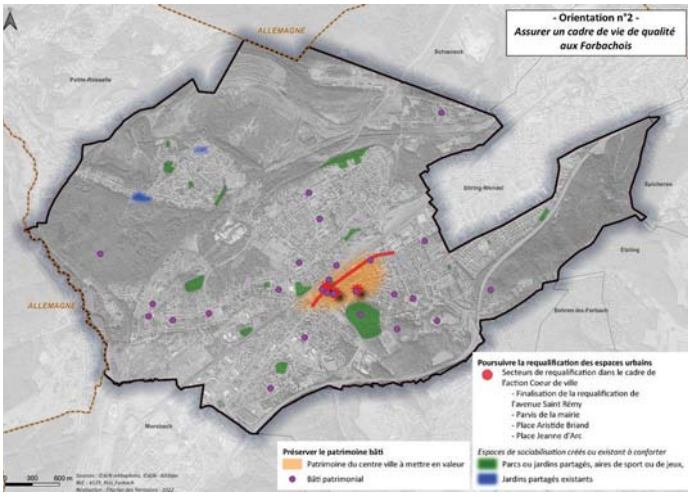

ORIENTATION N°3

PRÉSERVER LE CLIMAT, L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET LES PAYSAGES FORBACHOIS

La lutte en faveur du climat, la protection de nos espaces naturels et l'amélioration des paysages de notre ville sont essentielles pour assurer notre avenir collectif. Forbach se veut être une ville exemplaire dans ces domaines. En revanche, pour y parvenir, l'action publique ne suffit pas. C'est tous ensemble que nous pourrons obtenir de bons résultats. La ville va, bien sûr, prendre toute sa part et favoriser les bonnes pratiques mais, in fine, c'est chacun d'entre nous qui détient l'avenir de notre territoire.

PRÉSERVER LE CLIMAT

La lutte pour préserver le climat est un combat mondial mais c'est aussi au niveau local que l'on peut agir. Cependant, nous sommes confrontés, comme tous les français, à des enjeux en matière d'énergie, de pollution et de maîtrise de l'eau. Il s'agit aussi bien d'économiser mais aussi de produire différemment. En effet, il ne s'agit pas de revenir en arrière, il ne s'agit pas de décroissance mais au contraire d'utiliser la science et les nouvelles pratiques pour mieux prendre en compte les enjeux liés au climat, sans avoir à régresser. Dans l'Histoire, les êtres humains ont toujours trouvé des solutions aux problèmes qu'ils ont rencontrés, nous devons en faire de même aujourd'hui.

CIRCULER EN VILLE

Des cheminements piétonniers dans toute la ville

De nombreux déplacements concernent des distances de moins de un kilomètre et beaucoup d'entre-nous, par habitude, prennent leur voiture car cela semble plus pratique et plus agréable. Il s'agit aujourd'hui d'inverser la tendance et de rendre la marche à pied plus facile et plus agréable pour les courts trajets. C'est pourquoi, le PADD projette de développer des cheminements piétonniers dans toute la ville. Ces cheminements seront protégés, arborés afin que l'expérience du quotidien soit positive. Ainsi, les petits trajets pourront s'effectuer sans prendre sa voiture.

« Notre projet prévoit le développement de pistes cyclables sur les principaux axes afin de circuler en toute sécurité »

Des pistes cyclables sur les principaux axes

Mais, nous avons tous besoin de nous rendre au centre ville ou ailleurs dans Forbach. Pour les amateurs de vélo ou de vélo électrique, notre projet prévoit le développement de pistes cyclables sur les principaux axes afin de circuler en toute sécurité sur des voies où les voitures roulent à grande vitesse. Le vélo, quand le temps le permet, est un moyen de transport rapide, économique et non polluant. Cependant, pour l'utiliser de manière efficace, il faut être certain de pouvoir le garer et surtout le retrouver intact. Pour ce faire, le projet prévoit l'installation dans tous les points importants de la ville de garages à vélos sécurisés. Ainsi, entre les cheminements piétonniers dans les quartiers et la pratique du vélo pour des distances plus grandes, il sera possible, à Forbach, d'emprunter des moyens de transports décarbonés.

ÉCONOMISER L'ÉNERGIE

Cette année est préoccupante en matière d'énergie tant sur son coût que sur sa rareté. Il s'agit à moyen terme de trouver d'autres techniques et d'autres pratiques pour mieux utiliser une énergie qui va devenir moins abondante. C'est dans cet esprit que la ville a déjà décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit afin que l'électricité soit prioritairement utilisée par les foyers de Forbach. Il semble plus utile d'éviter des coupures d'électricité que d'éclairer toute la ville à 2 ou 3 heures du matin. Mais cette mesure est transitoire car le véritable enjeu est de moins consommer. C'est pourquoi le PADD prévoit que la ville procèdera, grâce à un plan d'investissement pluriannuel, au remplacement des luminaires actuels par de la technologie LED Ainsi, la consommation de la ville sera moins forte, l'électricité mieux partagée.

« Le PADD prévoit que la ville changera au fil des ans les lampes actuelles en faveur de LED qui consomment 10% seulement par rapport aux lampes traditionnelles »

Le chauffage constitue aussi un enjeu important dans nos régions qui connaissent des hivers rigoureux. Aussi, nous allons dans un premier temps d'abaisser la température des bâtiments publics (hors écoles et gymnases) à 19°C.. Il existe de nouvelles techniques efficaces et moins coûteuses qui vont se développer progressivement. Il s'agit à la fois de changer les fenêtres lorsqu'elles sont trop poreuses et de mettre une couche d'isolant qui agit aussi bien du chaud que du froid. Le PADD prévoit également une mesure des fuites thermiques sur toute la ville par drone. Ainsi, nous connaitrons les bâtiments les plus énergivores, qu'ils soient publics comme privés et nous pourrons alors agir le plus efficacement possible en nous mobilisant ensemble sur les secteurs les plus névralgiques.

FORBACH, PRODUCTEUR D'ÉNERGIE DURABLE

Si la réduction de la consommation d'énergie est vertueuse, la production de nouvelles énergies positives est une solution d'avenir. La Ville de Forbach négocie l'installation d'un nouveau parc photovoltaïque. Ainsi, nous allons pouvoir produire une grande partie (plus de 65% d'après une estimation de nos services techniques) de nos besoins en électricité grâce à l'énergie solaire, énergie renouvelable et non polluante par définition. De plus, nous avons récemment renouvelé le contrat du chauffage urbain qui produit de l'eau chaude avec des méthodes plus écologiques puisque le mix énergétique est composé de bois à 86%. Prochainement, un syndicat intercommunal va être créé, permettant aux collectivités locales de disposer d'un meilleur contrôle sur le coût de production. La rénovation et la modernisation du réseau de chauffage urbain va bénéficier d'une subvention de 16 millions d'Euros de l'Ademe, correspondant à 80% de l'investissement total. Cet investissement permettra d'économiser sur la perte de chaleur lors du transport de l'eau chaude. Cela va rendre ce mode de chauffage collectif plus efficace, plus compétitif et plus vertueux à l'avenir.

L'EAU, NOTRE BIEN COMMUN

L'eau devient un enjeu majeur pour la France comme nous avons pu le comprendre l'été dernier. A Forbach, l'eau est très présente dans nos sous-sols et l'enjeu est à la fois d'éviter les inondations et de ne pas polluer la nappe phréatique, tout en l'économisant durant les périodes les plus sèches. Pour toutes ces raisons, le PADD prévoit le développement de bassins de rétention naturels pour éviter les inondations. En effet, certains terrains sont non constructibles car ils sont inondables, Ces bassins permettent une meilleure rétention de l'eau évitant, ainsi, un écoulement vers les égouts et donc, par ricochet, tout risque de débordement ou d'inondation. Ensuite, l'eau pénètre la nappe phréatique et/ou peut, finalement, se déverser dans les égouts après un épisode pluvieux. Des parcs bassins naturels peuvent aussi être imaginés pour répondre à l'objectif. Des études préalables sont nécessaires afin d'apprécier le fonctionnement, l'entretien et la non-pollution d'un tel aménagement.

« A Forbach, l'eau est très présente dans nos sous-sols et l'enjeu est à la fois d'éviter les inondations et de ne pas polluer la nappe phréatique, tout en l'économisant durant les périodes les plus sèches »

La prévention face aux risques d'inondation doit aussi être traitée en coopération avec l'Etat. A Forbach, l'arrêt de l'activité minière provoque une remontée des eaux sous-terraines. L'Etat s'est engagé à intensifier et accélérer le pompage des eaux. En revanche, les constructions futures ne devront pas dépasser les zones

urbanisées actuelles. Cette ambition est cohérente avec notre projet. En somme, Forbach n'étendra pas son enveloppe urbaine, préservant ainsi les espaces naturels qui l'entourent. Enfin, le manque d'eau est aussi un élément à prendre en compte. C'est la raison pour laquelle le PADD encourage l'installation de bacs de récupération d'eau à la parcelle afin de retenir l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins. La ville de Forbach va développer ces installations pour les espaces verts de la ville mais chaque foyer peut en faire autant car chacun est responsable de notre avenir commun. Les bacs permettent d'arroser les plantes avec une eau non chlorée, ce qui est meilleur pour les plantes et plus économique pour chaque foyer.

Enfin, la ville portera une attention particulière à de nouvelles plantations en choisissant des essences peu gourmandes en eau afin de préserver nos réserves.

LA NATURE EN VILLE

La ville de Forbach dispose sur son territoire de larges espaces naturels qui méritent d'être préservés. Le choix de la municipalité consiste en l'urbanisation, à venir, des « dents creuses » en ville plutôt qu'en l'artificialisation des sols. Les espaces naturels doivent faire l'objet de liens entre eux afin que la faune puisse circuler facilement. Ce procédé est aussi appelé, en terme urbanistique des corridors pour créer une continuité au sein de la trame verte. La biodiversité est aussi un enjeu non négligeable car il s'agit de protéger toutes les espèces qui existent sur notre territoire ainsi que toutes les essences de plantes et d'arbres. L'objectif est de développer cette nature par la création d'espaces verts dans la ville avec des parcs urbains et des petits bois qui permettront non seulement de créer des zones agréables dans lesquelles se promener en ville mais aussi des espaces de fraîcheur en cas de canicule.

CHACUN RESPONSABLE

Aux côtés des pouvoirs publics et des institutions, chacun est responsable d'une partie de la ville. Les jardins des pavillons sont autant d'espaces qui améliorent la biodiversité mais aussi l'esthétique des paysages urbains de Forbach. Les jardins collectifs des immeubles jouent également le même rôle. De ce fait, chacun peut contribuer à améliorer notre cadre de vie et aider au maintien de la nature dans la ville.

De plus, la qualité des paysages c'est aussi la lutte contre la pollution visuelle. C'est pour cette raison que la révision du règlement local de publicité se fait en même temps que le PLU, afin de donner une cohérence entre le développement de la ville et les panneaux publicitaires. Il ne s'agit pas d'interdire la publicité mais de définir des emplacements qui soient en adéquation avec les paysages de la ville. Les dépôts sauvages, dont Forbach est trop souvent victime, doivent aussi disparaître. Enfin, pour chaque permis de construire, une attention particulière sera portée pour que l'intégration architecturale et paysagère des nouvelles constructions soit réelle. Pas de hauteurs en rupture dans le quartier, mais aussi une attention sur la végétalisation des projets sera étudiée ainsi que l'imperméabilisation induite. Autrement dit, nous voulons que les nouvelles constructions respectent les formes du quartier mais aussi les exigences de notre nouveau PLU pour rendre Forbach encore plus belle et plus agréable à vivre.

Voici les principales orientations du PADD. Afin d'échanger ensemble, le 2 novembre 2022, à 19h aura lieu à l'Hôtel de Ville, une réunion de concertation. Vous aurez la parole, il vous reviendra de nous dire ce que vous pensez de ce projet, de faire vos remarques et de proposer des suggestions pour dessiner l'avenir de Forbach.

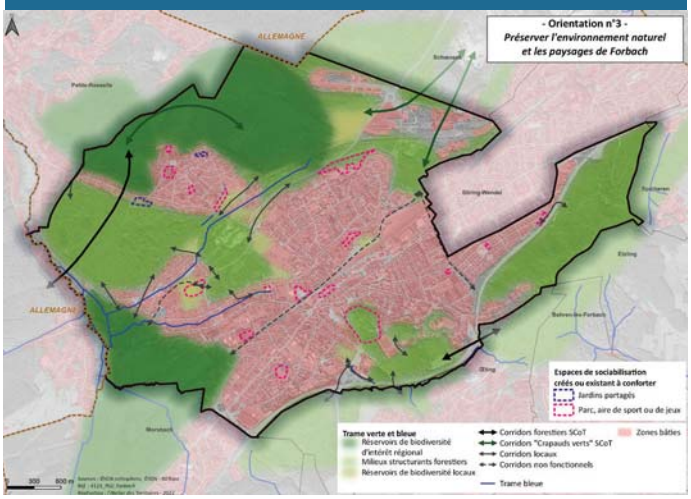

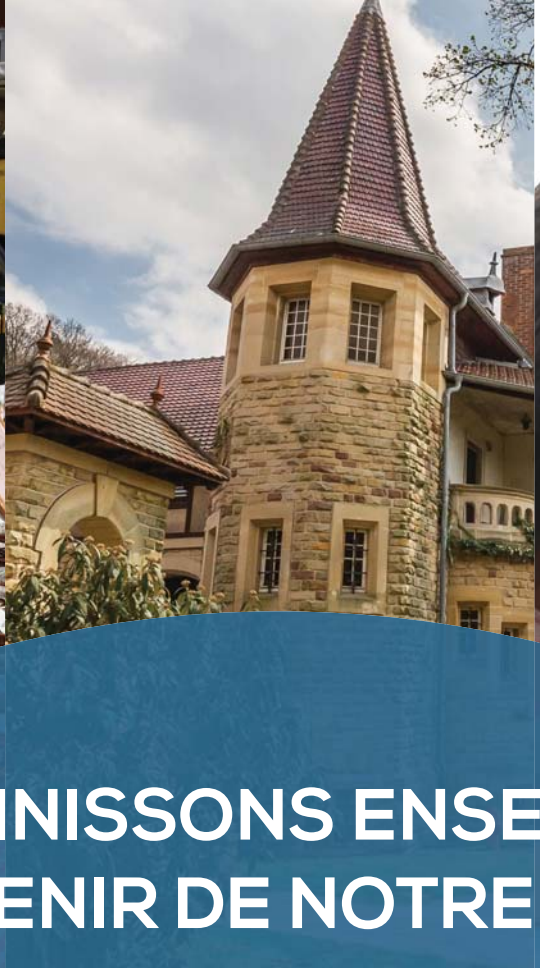

DÉFINISSONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE VILLE

Participez à la réunion publique de concertation le :

Mercredi 2 novembre 2022 à 19h à l'Hôtel de Ville

www.mairie-forbach.fr

Conception-réalisation : SCP Communication / Cartographie : ADT / Photos : Ville de Forbach